



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Les DROM et CTOM

Court séjour – Tourisme (moins de 90 jours) - DROM-CTOM (La Réunion, La Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie)

O = Document original

C = Photocopie

T = Traduction

Y = Obligatoire

Notes	Documents	O	C	T
	<p>Une photo d'identité, récente et aux normes</p> <p>En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p> <p>Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique Services à valeur ajoutée.</p>	Y		
	<p>Formulaire de demande de visa Schengen court séjour</p> <p>Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ». Le formulaire peut également être rempli en ligne et imprimé après l'enregistrement sur notre site.</p> <p>Important:</p> <p>1. Langue: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p>2. Signature: Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur. La signature d'un représentant n'est pas valide.</p> <p>1) La signature doit être identique à la signature figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration.</p> <p>2) Formulaire Schengen: Veuillez signer dans le champ No. 37 ainsi que le dernier champ du formulaire.</p> <p>3) Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: Le formulaire doit être signé par un parent ou un tuteur légal. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur.</p> <p>Merci d'indiquer également "père"/"mère"/"tuteur légal" à côté de la signature.</p> <p>Nous suggérons que les deux parents signent sur le formulaire Schengen et la lettre de procuration, dans la mesure du possible.</p>	Y		
	<p>Passeport</p> <p>Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 3 mois au-delà de la date d'expiration du visa sollicité. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Le passeport doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p> <p>Photocopie des 5 premières pages contenant les informations, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
Pour les ressortissants non-Chinois uniquement.	<p>Permis de résidence chinois</p> <p>Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.</p>	Y	Y	



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE



LISTE DES DOCUMENTS

Notes	Documents	O	C	T
	<p>Réservation d'hôtel (facultatif)</p> <p>La réservation d'hôtel doit couvrir toute la durée de votre séjour dans l'espace Schengen ou CTOM/DROM.</p>		Y	
Pour les mineurs uniquement (<18 ans)	<p>Certificat de l'employeur du père/ou le sponsor</p> <p>Obligatoire si l'enfant ne voyage pas avec ses parents. Lettre de l'employeur sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement les informations suivantes: -l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, -le nom et la fonction du signataire, -le nom et la fonction du père ou du sponsor, son salaire, son lieu de travail et son ancienneté dans l'entreprise</p> <p>La traduction est obligatoire si le certificat n'est pas rédigé en français ou en anglais.</p>	Y		Y
Pour les mineurs uniquement (<18 ans)	<p>Certificat de l'employeur de la mère/ou le sponsor</p> <p>Obligatoire si l'enfant ne voyage pas avec ses parents. Lettre de l'employeur sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement les informations suivantes: -l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, -le nom et la fonction du signataire, -le nom et la fonction de la mère ou du sponsor, son salaire, son lieu de travail et son ancienneté dans l'entreprise</p> <p>La traduction est obligatoire si le certificat n'est pas rédigé en français ou en anglais.</p>	Y		Y
	<p>Hukou</p> <p>Copies de toutes les pages.</p>		Y	
Pour les mineurs uniquement (<18 ans)	<p>Certificat de naissance notarié OU BIEN Acte notarié établissant les liens familiaux entre les parents/ le tuteur légal et le demandeur mineur. Tous ces actes doivent être légalisés par le Ministère des Affaires Étrangères chinois, par l'Ambassade de Chine ou par le Waiban, original contenant la traduction en anglais ou en français</p> <p>Etranger résidant en Chine : Acte notarié de certificat de naissance de l'hôpital légalisé par l'Ambassade/le Consulat de votre pays en Chine, original contenant la traduction</p>	Y	Y	
Pour les mineurs uniquement (<18 ans)	<p>Acte notarié de délégation d'autorité parentale légalisé par le Ministère des Affaires Étrangères chinois ou par l'Ambassade de Chine, original contenant la traduction</p> <p>Etranger résidant en Chine : Acte notarié de délégation d'autorité parentale légalisé par l'Ambassade/le Consulat de votre pays en Chine, original contenant la traduction</p> <p>Ce document doit contenir la signature des parents et doit désigner la personne en charge du mineur dans l'espace Schengen. Obligatoire si l'enfant voyage seul ou n'est accompagné que d'un seul de ses parents.</p>	Y	Y	
	<p>Relevé bancaire couvrant les trois derniers mois (hors relevé de carte de crédit) ou trois derniers bulletins de salaire ou acte de propriété</p> <p>Pour les mineurs ou les personnes sans emploi, vous pouvez également fournir les revenus d'un parent ou du conjoint. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p>	Y		

**LISTE DES DOCUMENTS**

Notes	Documents	O	C	T
	Si vous n'avez aucun de ces documents: Relevé bancaire couvrant les trois derniers mois (hors relevé de carte de crédit) ou trois derniers bulletins de salaire ou acte de propriété de la personne vous prenant en charge (parent ou conjoint) accompagné de la preuve du lien familial (selon la situation : hukou, acte de mariage ou acte de naissance certifié par le MOFA)			
	Réservation d'avion aller-retour de Chine		Y	
	Assurance 1. L'assurance voyage doit: * Etre valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour Schengen * Etre valable pour la France si vous demandez un visa de long séjour * Etre valable pour les DROM/CTOM selon votre itinéraire 2. L'assurance doit couvrir l'ensemble des frais médicaux à hauteur de 30.000 Euro (environ 300.000 RMB) 3. L'assurance doit couvrir toute la durée de votre séjour. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.	Y	Y	
2 documents obligatoires en cas d'un dépôt par un représentant				
Les demandeurs (≥12 ans lors du dépôt de la demande de visa) doivent se présenter au centre des visas TLScontact afin de soumettre les données biométriques pour toutes nouvelles demandes de visa long séjour ou pour se rendre dans les DROM-CTOM, même si les demandeurs ont déjà soumis ces données lors d'une demande de visa précédente. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.				
	Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne. Cliquez ici pour télécharger le modèle. Important: 1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être remplie entièrement, aucune correction ultérieure n'est autorisée. 2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre unique pour chaque demande. 3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents). Veuillez noter que: (1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer. (2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.	Y		



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Notes	Documents	O	C	T
	Carte d'identité ou passeport du représentant Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne.	Y	Y	